

Question dettes avec la caf

Par Melanie31100, le 06/11/2019 à 21:10

Bonjour jai un soucis avec la caf je ne savez pas mais j'ai dépassé le quota des jours autorisé par an à l'étranger. Sauf que j'ai eu un contrôle car ils ont pisté mon adresse ip . Et du coup j'ai une dette de 9000e . Comment faire pour annulé cette dettes . Il veulent prélever chaque mois mais c'est trop je n'ai que le rsa . Merci davance pour votre aide .

Par Visiteur, le 06/11/2019 à 21:37

Bonjour

Parmi les cas de fraude que recherche la CAF, il y a effectivement le cas des personnes qui voyagent souvent à l'étranger...

Le service public précise que si vous quittez la France pour une durée inférieure à 3 mois, votre droit au RSA est maintenu pendant les mois d'absence. Au retour de votre séjour, vous devez résider de manière stable et effective en France.

Au delà de 3 mois vous ne remplissez plus les conditions de perception et tout indu doit être remboursé.

Par Melanie31100, le 06/11/2019 à 21:42

Le soucis même si ils ce remboursent sa nous aide pas ont va galère encore plus . Ont ne savez pas. Ont est bonne foi. Est ce possible qui nous supprimé notre dette?